

**Siège social :**

22, chemin de Camalet - 64170 VIELLENAVE D'ARTHEZ

05 59 77 03 11 - assoanap@gmail.com - www.asso-anap.net

Association loi 1901 - SIRET 401 476 288 00048 - Code APE 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 72 64 03754 64

Journée Régionale de Formation

PAU - MARDI 15 OCTOBRE 2019

PROGRAMME

(sous réserve de modifications)

8H30 Accueil des participant(e)s

9h00 Ouverture de la journée

LA NÉPHROLOGIE PÉDIATRIQUE

- infections urinaires chez l'enfant

Par le Dr Victoire Lecointre - Pédiatre au Centre Hospitalier de PAU

10h30 Pause

LA NÉPHROLOGIE PÉDIATRIQUE

- insuffisance rénale en pédiatrie (définition, tenants et aboutissants, prise en charge).

Par le Dr Victoire Lecointre - Pédiatre au Centre Hospitalier de PAU

12H30 Déjeuner

L'ONCOHÉMATOLOGIE PÉDIATRIQUE

- généralités sur les cancers de l'enfant
- prise en charge globale

Par le Dr Charline Normand - Pédiatre au Centre Hospitalier de PAU

15h 30 Pause

L'ONCOHÉMATOLOGIE PÉDIATRIQUE

- soins de support
- soins palliatifs

Par le Dr Charline Normand - Pédiatre au Centre Hospitalier de PAU

17h00 Fin de journée

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PUBLIC VISÉ

Cette formation s'adresse aux Auxiliaires de Puériculture exerçant dans les services et/ou établissements accueillant des enfants sains, malades ou porteurs de handicap. **Les stagiaires devront être à jour de leur adhésion 2019 à l'ANAP.**

PRÉ-REQUIS

Les stagiaires doivent être titulaires de l'un des diplômes suivants : CAFAP - DPAP - DEAP.

OBJECTIFS

Approfondir les connaissances et perfectionner les pratiques professionnelles relatives aux sujets traités en formation.

Cette formation entre dans le cursus du DPC et des voies VAE d'éducateur de jeune enfant, d'infirmière et autres.

MOYENS ET METHODES PÉDAGOGIQUES

Les thèmes abordés entrent dans le cadre du perfectionnement des compétences et des connaissances initiales dispensées selon le référentiel de formation de l'auxiliaire de puériculture.

Utilisation de supports type diaporama, powerpoint®, vidéos. Échanges et partages des expériences, questions/réponses entre stagiaires et formateurs. Un document pédagogique est remis à chaque stagiaire.

ÉVALUATION DE LA FORMATION ET SANCTION DE LA FORMATION

L'évaluation, sous forme de questionnaire écrit, portera sur le déroulement de l'action. Une attestation individuelle de formation sera remise à chaque stagiaire.

QUALITÉS DES FORMATEURS

Les intervenants (cf. le programme) sont choisis pour leur compétence et leur travail quotidien en coordination avec les auxiliaires de puériculture.

DURÉE ET LIEU DE LA FORMATION

Formation non qualifiante en présentiel.

Durée : **1 jour**

Date : **15 octobre 2019**

Lieu : **Novotel Pau Pyrénées**

**Route de Bayonne
64230 LESCAR**

TARIF DE LA FORMATION

50€ (hors adhésion ANAP 2019 obligatoire pour chaque stagiaire).

ORGANISATRICE DE LA JOURNÉE :

Mme ALVAREZ Anita
Déléguée Régionale
1, impasse du Cournerot
64150 OS MARSILLON
06 87 27 29 04
tita.alvarez@orange.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION

JOURNÉE RÉGIONALE DE FORMATION

PAU - LESCAR - 15 OCTOBRE 2019

À retourner impérativement avant le 8 octobre 2019.

AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Mme Mlle M.

N° Adhésion ANAP :

NOM : _____

Prénom : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____

VILLE : _____

Tél : _____

E-mail : _____

Lieu de travail : _____

EMPLOYEUR

NOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____

VILLE : _____

Tél : _____

E-mail : _____

Cachet de l'employeur :

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET D'ANNULATION

Formation destinée aux auxiliaires de puériculture diplômé(e)s

Tarif d'inscription : **50 €** (Formation + déjeuner) - Règlement à l'ordre de l'ANAP

Ne pas oublier d'être à jour de la cotisation ANAP de l'année en cours, pour pouvoir participer à la formation.

MODALITÉS D'ANNULATION :

Les annulations doivent être transmises par mail ou par courrier 3 jours ouvrés avant la date du stage. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué (sauf cas d'hospitalisation, décès familial, dûment justifiés).

ORGANISATRICE DE LA JOURNÉE :

Mme ALVAREZ Anita
Déléguée Régionale
1, impasse du Cournerot
64150 OS MARSILLON
06 87 27 29 04
tita.alvarez@orange.fr

SIÈGE SOCIAL ANAP :

22, chemin de Camalet
64170 VIELLENAVE D'ARTHEZ
Tél : 05 59 77 03 11 - Courriel : assoanap@gmail.com
www.asso-anap.net
Association Loi 1901 - Code APE 8559 A
SIRET 401 476 288 00048
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 72 64 03754 64